



## **Déclaration commune au SNES et au SNEP FSU en préalable du CSASD du 2 février 2026**

Mme la Directrice académique,

Même si nous ne sommes plus dans les temps nous souhaitons vous adresser nos vœux et vous souhaiter une bonne année, que nous espérons le meilleur possible à tous égards, pour l'École, ses élèves et ses personnels. Il est difficile d'aller plus loin dans les qualificatifs au regard du contexte actuel, faisons toutefois en sorte que cette année ne soit pas celle des mots, mais bien celle des actes.

Nous préparons la rentrée avec un septième ministre à ce poste en cinq ans : plus de ministres que de revalorisations de la valeur du point d'indice, et presque autant que de rafistolages successifs des réformes Blanquer et du « Choc des savoirs ». Cette instabilité chronique ne doit cependant pas servir de prétexte à l'inaction. Des mesures à la hauteur des enjeux, immenses, sont indispensables pour réparer un service public d'Éducation profondément fragilisé par dix années de politiques menées contre les personnels. La séquence budgétaire engagée depuis le mois d'octobre, ainsi que le recours au 49.3, ont encore éloigné l'opinion publique de débats pourtant essentiels pour l'avenir de notre modèle social, contribuant à l'aggravation de la crise démocratique que traverse notre pays. Cette crise trouve d'abord sa source dans l'affaiblissement de tous les moyens garantissant la solidarité, le lien social et la cohésion sociale, à commencer par les services publics, dont l'Éducation Nationale.

Que dire alors des approximations de la semaine dernière, avec des annonces de suppressions de postes qui n'en étaient pas réellement, puisqu'il s'agissait, après correction par M. le Ministre lui-même, de postes placés en réserve, puis de postes réinjectés dans le budget final? En attendant, pour notre académie, ce sont quand même finalement 64 postes annoncés supprimés dans le 2nd Degré. Pour notre département, cela représente une perte de 220 heures, soit l'équivalent de plus de 12 ETP. Le répit de l'année dernière avec une dotation positive n'aura donc été que de courte durée. Avant même d'étudier la répartition de la dotation départementale, nous souhaitons par le biais de cette déclaration souligner certaines interrogations et inquiétudes :

- alors que la dotation rectifiée nous alloue 20h de plus par rapport aux chiffres de la semaine dernière, seules 10h sont réattribuées au collège de Noidans-les-Vesoul. Qu'en est-il du reste ? Et sur quel critère le collège, en effet parmi les plus impactés cette année, a-t-il été choisi pour recevoir ces quelques heures ?

- les collèges REP ne sont pas épargnés par la baisse des moyens. Les collèges de St Loup-sur-Semouse et de Lure perdent des divisions et pour ce dernier le E/D moyen dépasse les 25 élèves.

- les plus petits collèges sont aussi fragilisés à l'image de Vauvillers.

- 7 collèges ont un E/D moyen supérieur à 26 élèves et 3 établissements dépassent même un E/D moyen à 27 élèves. Parmi eux les collèges de Marnay, Noidans-les-Vesoul et Rioz perdent des divisions.

Alors même que la baisse démographique devrait permettre de réduire le nombre d'élèves par classe, nous continuons à aller dans le mauvais sens, au détriment des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail des personnels. C'est pourquoi les représentants de la FSU voteront contre la répartition de cette dotation.

Enfin, nous souhaiterions pouvoir aborder lors de cette réunion la question du dispositif Relais, dont seul subsistera à la rentrée la classe implantée à Lure. Quel est l'avenir de ce dispositif dans notre département ? Nous aurions aussi des questions sur le « plan 800 collèges » ainsi que sur la marge permettant d'accompagner la difficulté scolaire, qui serait allouée à quelques établissements. Enfin, la venue de M. le Président de la République à Vesoul, annoncée demain, est l'occasion pour nous de rappeler nos besoins d'heures pour les élèves et de revalorisation pour tous les personnels, en écoles, en collèges et en lycées, plutôt qu'un moment de focus sur l'utilisation des téléphones au lycée.

Avant de terminer cette déclaration, nous vous remercions ainsi vos services pour la qualité et la transparence des échanges de ces dernières semaines, malgré le contexte difficile et le calendrier contraint.